

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Cabinet du maire

12 mai 2021

Palestine : l'égalité des droits pour garantir la paix

De violents affrontements opposent depuis début avril citoyens palestiniens, colons et armée israélienne.

Si la tension n'a jamais cessé en Israël, dans les territoires occupés et en Palestine, le regain de violence de ces derniers jours porte la marque d'une nouvelle tentative d'expulsion des Palestiniens, décidée par le gouvernement israélien. La répression des mobilisations pour contrer ces dépossessions, les affrontements sur l'esplanade des mosquées sont autant d'actes de provocation propres à justifier des actes de guerre en défaveur des peuples de Palestine.

La violation constante de la Résolution 478 du Conseil de Sécurité des Nations unies par le gouvernement israélien est un déni du droit international. Aujourd'hui considérée par l'ONU comme un territoire occupé, Jérusalem doit être placée sous protection des forces internationales. Les droits des habitants des quartiers Est de Jérusalem doivent être respectés comme ils le sont dans toutes nos démocraties.

La mort de dizaines de civils dont de nombreux enfants montrent l'incapacité du gouvernement israélien à assurer la sécurité des habitants sous sa responsabilité. La violation des lieux saints, les affrontements sur l'esplanade des mosquées, les tirs de roquettes et de missiles ont provoqué près d'un millier de blessés. Nous ne pouvons plus accepter un décompte mortel continue causé par des politiques ségrégationnistes, coloniales et contraire au droit international.

Les appels au cessez-le-feu de l'Union européenne et de la Communauté internationale doivent être entendus, les populations de ces territoires ont assez souffert de l'attitude de forces ségrégationnistes entretenant la haine et la destruction. Il devient urgent de reconstruire le chemin du respect de l'égalité des droits entre les deux peuples afin d'enclencher un réel processus de paix.

Dans cet optique, la municipalité de Vitry-sur-Seine réaffirme son soutien au peuple palestinien et au respect du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La municipalité espère que le gouvernement français engagera les actions nécessaires pour imposer aux autorités israéliennes le cessez-le-feu et le respect des droits des Palestiniens, du droit international, à Jérusalem-Est comme dans toute la Palestine.

De plus, la manifestation déposée à l'appel du Collectif pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens a été interdite en ce début d'après-midi : la liberté d'expression et le soutien à la paix doivent être respectés.

La municipalité de Vitry

Pierre BELL-LLOCH
Maire de Vitry-sur-Seine